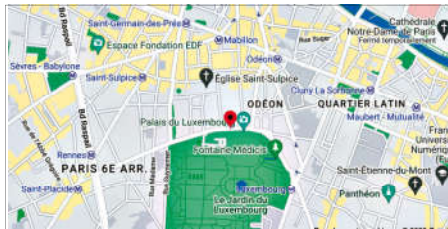


PROGRAMME

À l'occasion de cet anniversaire, le GIS-GrALE propose de revenir sur la Loi relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions généralement présentée comme l'acte de naissance de la décentralisation en

France. L'objectif de ce colloque sera précisément de mettre cette idée à l'épreuve en retraçant le processus d'élaboration de ce texte et l'écho qu'il a pu recevoir tant au sein des pouvoirs publics que dans les milieux académiques.



Palais du Luxembourg, 15 rue de Vaugirard, 75006 Paris

BUS : 38, 58, 84, 86

RER : B

Métro : 10, 4

INSCRIPTIONS

Colloque gratuit, inscription obligatoire

Inscription site GRALE : <https://gis-grale.fr>

Ou par email : grale@univ-paris1.fr

en indiquant : nom, prénom, date de naissance, qualités, univ. ou entreprise

Contact : Secrétariat : 01 44 07 83 87

Une pièce d'identité sera demandée pour l'accès au Palais du Luxembourg

Date limite d'inscription :

14 septembre 2022

COMITÉ SCIENTIFIQUE

- **Bernard DOLEZ**
Professeur en science politique
Université Paris 1- Panthéon-Sorbonne
- **Virginie DONIER**
Professeure de droit public
Université de Toulon
- **Anne-Cécile DOUILLET**
Professeure de science politique
Université de Lille
- **Nicolas KADA**
Professeur de droit public
Université Grenoble Alpes
- **Olivier RENAUDIE**
Professeur de droit public
Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne

Groupement de recherche sur
l'administration locale en Europe - GRALE
Université Paris-I - Panthéon-Sorbonne
Bureau 417
12 place du Panthéon
75231 Paris CEDEX 05
Tél. : 01 44 07 83 87

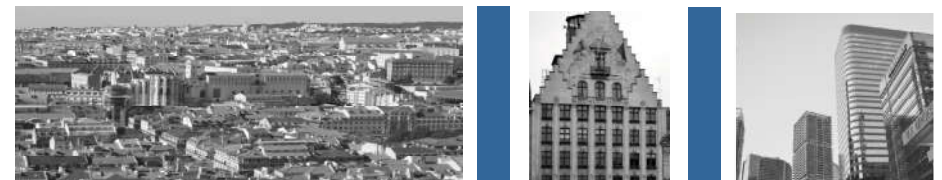
Compte Twitter : @g_grale
Site : <https://gis-grale.fr>

COLLOQUE

23 septembre 2022

40 ans de la loi du 2 mars 1982

Organisé par le Groupement de recherche sur l'administration locale en Europe,
groupement d'intérêt scientifique, Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne



Palais du Luxembourg
Salle Médicis
15 rue de Vaugirard
75006 Paris



8 h 30 : Accueil des participants

9 h 00 : Ouverture du colloque

Monsieur le Président du Sénat, **Gérard LARCHER**

9 h 15 : Propos introductifs

Madame la Sénatrice **Françoise GATEL**, Présidente de la délégation sénatoriale aux collectivités territoriales et à la décentralisation

Matinée

9 h 30 : La genèse de la réforme

Présidence : **André ROUX**, Professeur de droit public, IEP d'Aix-en-Provence

► **Le point de vue de l'historienne**

Claire COURTECUISE, Maître de conférences HDR en droit public, Université Grenoble Alpes

► **Le point de vue du juriste**

Michel VERPEAUX, Professeur émérite de droit public de l'Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne

► **Le point de vue du politiste**

Bernard DOLEZ, Professeur de science politique, Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne

10 h 45 : La fabrique de la réforme

Présidence : **Aurore GRANERO**, Maître de conférences HDR en droit public, Université de Bourgogne Franche-Comté

► **Le rôle du Sénat dans la réforme**

Florence CROUZATIER-DURAND, Professeure de droit public, Université Côte d'Azur

► **Portrait de Gaston Defferre**

Yves LUCHAIRE, Professeur de science politique, IEP d'Aix-en-Provence

► **Un angle mort de la réforme : l'intercommunalité**

Éric KERROUCHE, Directeur de recherche CNRS Sciences Po Paris, Sénateur des Landes et

Vincent AUBELLE, Professeur associé en droit public, École d'urbanisme de Paris, Université Gustave Eiffel

Grand témoin : Éric GIULY, Président de CLAI, ancien conseiller technique de Gaston Defferre, ancien directeur général des collectivités locales au ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation

Après-midi

14 h 00 : La réception de la réforme par les sciences sociales

Table ronde sous la présidence de **Jean-Claude NÉMERY**, Professeur émérite de droit public de l'Université de Reims Champagne-Ardenne

Comment les juristes, les politistes, les géographes, les sociologues, les économistes, les juristes se sont-ils emparés du sujet après 1982, quels sont les travaux qui ont été initiés et quels sont les angles morts de la doctrine académique ?

► **La réception par les politistes**

Anne-Cécile DOUILLET, Professeure de science politique, Université de Lille

► **La réception par les économistes et les gestionnaires**

Aurélié CASSETTE, Maître de conférences en économie, Université de Lille

► **La réception par les géographes**

Magali TALANDIER, Professeure en urbanisme et aménagement du territoire, Université Grenoble Alpes

► **La réception par les juristes**

Virginie DONIER, Professeure de droit public, Université de Toulon

15 h 00 : La construction du mythe

Présidence : **Françoise GATEL**, Sénatrice d'Ille-et-Vilaine, Présidente de la délégation sénatoriale aux collectivités territoriales et à la décentralisation

► **Le mythe de l'unité catégorielle**

Bertrand FAURE, Professeur de droit public, Université de Nantes

► **Le mythe du contrôle de l'État**

► **Contrôle de légalité**

Nicolas KADA, Professeur de droit public, Université Grenoble Alpes

► **Contrôle budgétaire**

Matthieu HOUSER, Maître de conférences HDR en droit public, Université de Bourgogne-Franche-Comté

► **Les objets du débat ont-ils été déplacés ?**

Olivier RENAUDIE, Professeur de droit public, Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne

► **Un mythe à déconstruire ? Quels sont les impensés de la loi ?**

Jacques CHEVALLIER, Professeur émérite de droit public de l'Université Paris-Panthéon-Assas

17 h 30 : Propos conclusifs

Jean-Marie PONTIER, Professeur émérite de droit public de l'Université d'Aix-Marseille

18 h 00 : Fin